RECHERCHES

Les sans-domicile fixe sont-ils des « vagabonds » ?

Recherches terminées

Début: Janvier 2020
Fin: Février 2021

La figure du « sans-domicile fixe » est associée dans les imaginaires à celle, plus ancienne, du vagabond sans attaches. En réalité, le terme de « sans-domicile » ne rend pas compte de la diversité croissante des situations contemporaines, issues de l'évolution des formes de précarité et de mal-logement, dont les besoins et les aspirations spécifiques en termes de mobilités sont souvent mal compris par les acteurs publics et associatifs. Cette revue de littérature propose une synthèse des principaux travaux sur cette question peu explorée par la recherche : comment s'agencent les mobilités et les immobilités des personnes qui n'ont pas accès au lieu privé d'ancrage et d'intimité que constitue le logement ?

Acteurs de la recherche

PROJET COLLECTIF SCIENCESPO/ARCHITECTURE BORDEAUX

1) L'objectif du projet

Le terme de « personnes sans-domicile» recouvre une diversité de situations, renforcée par l'évolution récente des formes de pauvreté et de mal-logement ; cette catégorie inclut

par l'évolution récente des formes de pauvreté et de mal-logement : cette catégorie inclut des profils très différents (SDF, migrants, Roms, routards, travailleurs mobiles…) et des situations sociales tout aussi contrastées, du point de vue de l'accès au logement (hébergement de nuit, accueil de jour, squat, vie dans une voiture ou un camion…) et des revenus (travailleurs pauvres, bénéficiaires des minima sociaux, sans ressources…). L'absence d'accès à un lieu privé d'ancrage et d'intimité implique des formes d'errance dans l'espace public, mais aussi des déplacements rendus nécessaires par la situation de précarité (démarches administratives, accès à des ressources associatives, débrouille…). La recherche d'un abri et la nécessité de se reposer mène aussi à des formes d'investissements de ces espaces : il en résulte un agencement entre mobilités et immobilités. Ces pratiques se heurtent aux tendances contemporaines à concevoir les villes de plus en plus comme des espaces fonctionnels et des lieux de flux. Des formes de contrôles s'exercent alors sur les mouvements et les ancrages de ces publics, en provenance des multiples acteurs qui agissent directement ou indirectement sur l'urbain : privatisations et marchandisation, réglementation, urbanisme « défensif », contrôles policiers, hostilités des habitants… Les personnes sans-domicile font aussi face à des difficultés pour se déplacer en raison du manque de ressources financières, mais également en raison d'autres formes de freins, de discriminations ou d'obstacles pratiques (interdiction des chiens dans les transports, difficultés pour la mise à l'abri de leurs affaires…).

Cette revue de littérature (document complet en téléchargement) offre un tour d'horizon des travaux de recherche sur ce sujet en sept chapitres synthétiques :

- « Sans-domicile » : appellation unique, réalités diverses
- Des politiques variées, mais globalement inadaptées
- La ville contemporaine, ou la célébration de la mobilité
- La mobilité, injonction moderne et facteur d'inégalités
- La mobilité des sans-domicile fixe, entre déplacements multiples et occupation de l'espace public
- Bordeaux sous tension, les pouvoirs publics impuissants

2) Les principaux résultats

L'analyse de la littérature grise et académique révèle des controverses sur les typologies et définitions appliquées aux sans-abris, à l'origine de politiques publiques inadaptées

À travers leurs recherches bibliographiques, les étudiants mettent en perspective différentes approches de la notion de « sans-abris » et les tentatives de catégorisations développées par les observateurs, telle que la typologie ETHOS proposée par les associations et fondée sur le critère du statut du logement [1] (du point de vue matériel,

[illegible] (du point de vue du droit, social mais aussi légal) ou encore celle retenue par l'INSEE, qui prend seulement en compte les conditions de la dernière nuit passée par la personne enquêtée. Si le statut de « sans-abris » fait l'objet d'une définition qui ne fait pas débat, le sociologue Julien Damon [2] souligne l'absence de distinctions claires entre les différentes sous-catégories de sans-domicile fixe. Cette diversité de situations, peu étudiée et mal connue, est à l'origine d'une mauvaise prise en charge du problème par les politiques publiques. Les étudiants soulignent que d'autres observateurs des phénomènes de sans-abrisme [3] relèvent toutefois des tendances communes et des trajectoires d'exclusion qui font figure de « schémas », au niveau individuel (difficulté dans l'enfance, accidents de la vie, problèmes de santé, désocialisation,...) mais aussi structurel (déclin industriel, augmentation des inégalités, migrations...).

La lecture des travaux de géographie urbaine et de sociologie des mobilités permet d'analyser le phénomène du sans-abrisme dans un contexte de mondialisation et d'injonction à la mobilité

La géographie critique analyse la ville comme un produit du régime d'accumulation du capital, au sein duquel la mobilité joue un rôle central [4] . La mobilité des individus, et plus spécifiquement de la main d'œuvre, est célébrée et encouragée, tandis que les corps immobiles des sans-abris est criminalisée, rendue suspecte [5] . Par ailleurs, la sociologie analyse les « compétences » de mobilité nécessaires pour répondre aux exigences de la société (moyens financiers, accès à l'information, permis de conduire...) et permet d'analyser les problématiques spécifiques des personnes en situation d'exclusion sociale. La notion d'inégalité face à la mobilité est aussi importante pour aborder le sujet des sans-abris : les travaux de Jean-Pierre Orfeuil [6] soulignent ainsi que l'aptitude à la mobilité est devenue une condition de l'insertion sociale et économique. L'« injonction à la mobilité » qui caractérise les sociétés post-industrielles porte en elle plusieurs impératifs : l'activité (être actif en permanence), l'activation (se mettre soi-même en activité), la participation (être impliqué dans un projet collectif) et l'adaptation (flexibilité, innovation). Les difficultés liées à la mobilité et les problèmes sociaux jouent alors des rôles de catalyseurs mutuels.

Les enquêtes portant spécifiquement sur la mobilité et l'immobilité des sans-abris rendent compte d'« itinéraires de survie » et de « rites d'occupation de l'espace public », bien éloignés de l'image d'une errance aléatoire et sans but

Le travail de Djemila Zeneidi-Henry et Sébastien Fleuret [7] sur les sans-abris en région Pays de la Loire révèle une faible mobilité des personnes sans domicile, à l'opposé de la figure traditionnelle du « vagabond ». Leurs observations font état d'une mobilité qui ne s'apparente pas à une errance mais davantage à une mobilité de but en but, avec une importance majeure des repères familiaux et amicaux. Une enquête menée à Lyon par Benjamin Pradel [8] fait état de stratégies complexes et d'« itinéraires de survie », fortement

influencés par des éléments extérieurs (la saison, la fréquentation des lieux selon les heures de la journée, l'aménagement...). D'autres travaux de recherche sélectionnés par les étudiants rendent compte de la diversité des profils, et donc des stratégies de mobilité et d'ancrage : selon les âges (jeunes en errance à la recherche d'un emploi [9]), la nationalité (personnes en situation d'exil [10]) ou encore le sexe (à travers la situation spécifique des femmes). Tous font face à des formes de contrôles et de gestion de leurs déplacements, par la police, les habitants ou par leurs pairs [11]. Enfin, ces travaux de recherche mettent en lumière des formes de rites d'occupation de l'espace public, qu'ils soient transitoires ou plus permanents, en lien avec des stratégies de survie : s'abriter pour dormir, ou au contraire se rendre visible pour mendier par exemple.

Document complet en téléchargement

Melvin JOYET *(étudiant ENSAPBx)*
Estelle LAFAILLE *(étudiante ENSAPBx)*
François NOGRET-PRADIER *(étudiant SciencesPo Bordeaux)*
Camille RADELET *(étudiante SciencesPo Bordeaux)*
Cécile ROUSSET *(étudiante ENSAPBx)*

Notes

(1) La typologie ETHOS, ou European Typology on Homelessness and Housing Exclusion est établie par la Fédération Européenne d'Associations Nationales Travaillant avec les Sans-Abri (FEANTSA).

(2) Damon, J. (2003). Les SDF en France : difficultés de définition et de prise en charge. Journal Du Droit Des Jeunes, 223(3).

(3) Declerck, P., Les Naufragés, 1986.

(4) Mongin, O. (2013). La ville des flux. Paris, Fayard.

(5) Rousseau, M., 2008. La ville comme machine à mobilité. Métropoles.

(7) Zeneidi-Henry, D., & Fleuret, S. (2007). Fixes sans domicile, réflexion autour de la mobilité des SDF. Espace Géographique, 36(1), 1. doi: 10.3917/eg.361.0001

(8) Pradel, B. (2020). Le rapport à l'espace urbain des personnes sans-abris (Millénaire 3).

(9) Tarrius, A. (1997). Jeunes sans emploi au centre-ville, travail et errance : La pauvreté dans l'espace public perpignanais. Les Annales De La Recherche Urbaine, 76(1).

(10) Jackson, E.(2012). Fixed in Mobility: Young Homeless People and the City. International Journal of Urban and Regional Research, 36(4), p.725-741.

(11) Loison-Leruste, M. (2014). Habiter à côté des SDF. Paris, L'Harmattan.

Thématiques associées :

MODES DE VIE

POLITIQUES